



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

VIOLENCES PENDANT LES MANIFESTATIONS

Question au Gouvernement n° 676

Texte de la question

VIOLENCES PENDANT LES MANIFESTATIONS

Mme la présidente. La parole est à M. Andy Kerbrat.

M. Andy Kerbrat. Je cite une victime : « Faut que je fouille dans ta culotte, t'es sale, ça me dégoûte, tu sens mauvais » ; « Je vais te fouiller dans la chatte ». Qui a bien pu tenir de tels propos en glissant la main dans les parties génitales d'une jeune étudiante ? (*Murmures sur les bancs du groupe RN.*) Des prédateurs sexuels ? Des criminels ?

Il s'agit de policiers (« Oh ! » sur plusieurs bancs des groupes RN et LR), lors d'une fouille au corps, mardi dernier dans ma circonscription.

Mme Julie Laernoës. C'est la réalité ! Entendez-le !

M. Andy Kerbrat. Quatre jeunes femmes ont porté plainte et une enquête de l'IGPN – Inspection générale de la police nationale – est ouverte.

M. Thibaut François. Alors attendez la fin de l'enquête !

M. Andy Kerbrat. Ma première question est simple, monsieur le ministre de l'intérieur : rendez-vous hommage à ces agents ou sanctionnez-vous ces pratiques (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES*), et allez-vous suspendre les agents concernés pendant la durée de l'enquête ? Cela relève de votre responsabilité. Alors que vous vous portiez garant de la liberté de manifester depuis que le 49.3 a été appliqué pour faire adopter votre impopulaire réforme des retraites, vos consignes organisent la brutalité policière, comme ce fut le cas avec les gilets jaunes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Partout en France, les faits sont accablants : les placements en garde à vue sans motif se multiplient. Rien que jeudi soir, sur 292 interpellations, 283 ont été classées sans suite ; et hier, il y a eu 300 interpellations. Combien de jours\$ encore continuerez-vous à organiser des détentions arbitraires dans notre pays ? (*Mêmes mouvements. – M. Olivier Faure applaudit également.*)

Au moment où se développe une contestation politique et sociale largement soutenue, voici votre réponse : les nasses, le matraquage, les bombes de désencerclement et les tirs tendus. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Vos méthodes violentes visent à faire peur aux Français.

Mme Alma Dufour. Ce sont des méthodes de tortionnaires !

M. Andy Kerbrat. La politique de la terreur et de la privation de liberté se déploie à marche forcée : vous ne pourrez pas embastiller tous les opposants à votre réforme ! (*Mêmes mouvements.*)

Mme Mathilde Panot. Exactement !

M. Andy Kerbrat. La Ligue des droits de l'homme vous condamne ! Le Syndicat de la magistrature vous condamne ! Le Syndicat des avocats de France vous condamne ! Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association vous condamne ! Le désordre, ce ne sont pas les manifestations ni les grèves ; le désordre, c'est vous, votre réforme, vos réquisitions et votre brutalité policière ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*)

Monsieur le ministre, vous qui êtes le donneur d'ordre, assumez votre responsabilité dans l'escalade de la violence ; sachez que nous ne céderons pas et que nous resterons mobilisés jusqu'au retrait de votre réforme ! (*Mêmes mouvements. – Les députés du groupe LFI-NUPES, continuant à applaudir, se lèvent, de même que M. Adrien Quatennens.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur et des outre-mer. Comme vous, je voudrais avoir un mot pour ces 394 policiers et gendarmes blessés. (*Les députés des groupes RE, RN, LR, Dem, HOR et LIOT se lèvent et applaudissent longuement. – Ce faisant, nombre d'entre eux se mettent à huer en direction des députés de la NUPES, dont certains protestent et s'exclament.*)

Mme Nathalie Oziol. Répondez à la question !

Mme la présidente. S'il vous plaît !

M. Gérald Darmanin, ministre. Je vous remercie d'avoir souligné leur courage et j'ai une pensée toute particulière pour ce CRS qui souffre ce matin d'une fracture ouverte de la malléole ; au moment où nous parlons, il est sur la table d'opération. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) J'irai d'ailleurs, à la demande de la Première ministre et du Président de la République, leur rendre visite à la préfecture de police de Paris ; je sais que je relaierai ainsi le soutien unanime de la représentation nationale.

Mme Sarah Legrain. Ce n'est pas la question qui vous a été posée !

M. Ugo Bernalicis. Condamnez-vous la fouille ? Répondez !

M. Andy Kerbrat. Déjà une minute dix et aucune réponse, monsieur le ministre !

M. Gérald Darmanin, ministre. Je veux vous dire également que depuis six jours, les policiers et les gendarmes font face – je l'ai dit tout à l'heure – à 1 500 opérations non déclarées (*Les protestations s'amplifient sur les bancs du groupe LFI-NUPES*), et qu'il n'est pas conforme à l'État de droit de s'en prendre à des bâtiments publics, de saccager des mairies (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – M. Pierrick Berteloot applaudit également. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES, dont certains membres se lèvent en pointant du doigt le ministre*),...

Mme Mathilde Panot. Répondez ! Ce sont les questions au Gouvernement !

M. Gérald Darmanin, ministre. ...de mettre le feu à des préfectures, de jeter des cocktails Molotov sur les gendarmes et sur les policiers, et je vous remercie de soutenir ces personnes qui sont de véritables ouvriers de la sécurité. (*Très vives protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES. - Mmes Marie-Charlotte Garin, Julie Laernoës et Sandra Regol invectivent le ministre avec virulence tandis qu'il regagne sa place.*)

Mme Sandra Regol. Vos propos sont honteux !

Mme Karen Erodi. Vous êtes ignoble ! Ignoble personnage !

Mme la présidente. La parole est à M. Andy Kerbrat. Il vous reste trois secondes.

M. Andy Kerbrat. Vous comparez des dégradations aux bâtiments à des violences sexistes et sexuelles. Nous ne nous habituerons jamais à votre indignité ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer. (*De nombreuses clameurs continuent à se faire entendre sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Mme Julie Laernoës. On fouille dans leurs culottes !

Mme Sandra Regol. Un peu de décence, monsieur le ministre !

Mme la présidente. Un peu de silence, s'il vous plaît !

M. Frédéric Boccaletti. C'est bon, on n'est pas au marché, ici !

M. Gérard Darmanin, ministre de l'intérieur et des outre-mer. Je voudrais ici vous rappeler que les enquêtes de l'IGPN et de l'IGGN – Inspection générale de la gendarmerie nationale – sont conduites sous l'autorité du procureur de la République et que chacun devrait respecter la justice. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – M. Pierrick Berteloot applaudit également. – Vives protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Mme Julie Laernoës. Elles vont porter plainte !

M. Andy Kerbrat. Suspension ! Suspension !

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES . Vous êtes complice !

M. Jocelyn Dessigny. Respectez un peu les forces de l'ordre !

Mme la présidente. Pourriez-vous faire silence, s'il vous plaît, pour que le prochain orateur puisse s'exprimer ?

Données clés

Auteur : [M. Andy Kerbrat](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 676

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mars 2023